

LE BELIER
Société Anonyme à Conseil d'Administration
Au capital de 10.004.822,40 €
Siège social : 33240 VERAC
393 629 779 RCS Libourne

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 24 MAI 2012

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU
24 MAI 2012 SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS
(Art. L.225-184 du Code de commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, nous vous communiquons aux termes du présent rapport, les informations relatives aux opérations d'options de souscription et/ou achat d'actions réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Après avis favorable du Comité des nominations et des rémunérations, le Conseil, conformément à l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 24 mai 2011, par délibérations des 24 mai et 28 juin 2011, a décidé l'attribution d'options d'achat d'actions de la Société à hauteur de 365.308 actions de la Société représentant 5,55% du capital de la Société

Les options ont une durée de vie de 6 ans et sont consenties sans décotes sur la base des 20 derniers cours de bourse précédant la date du Conseil, soit un prix de 7,83 € (conformément aux dispositions des articles L 225-177 et L 225-179 du code de commerce). Ce prix fera l'objet d'ajustements dans les conditions prévues par la loi.

Les bénéficiaires sont les mandataires sociaux dirigeants et les principaux cadres dirigeants.

La répartition entre les bénéficiaires est effectuée selon des critères objectifs et en application du code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF, l'intégralité de l'attribution des options est assortie de conditions de performance applicables à l'ensemble des bénéficiaires.

Les conditions de performance sont basées sur l'évolution de la valeur économique consolidée moyenne (intégrant les notions d'EBITDA et d'endettement financier net) du Groupe pour les exercices 2011 et 2012.

Options d'achat d'actions attribuées au personnel salarié et/ou aux dirigeants mandataire sociaux

Date d'autorisation de l'AGE	Date du Conseil d'administration	Nombre total d'options attribuées	dont mandataires sociaux	dont 10 premiers salariés attributaires	Nombre total de bénéficiaires	Point de départ de l'exercice des options	Date d'expiration des options	Prix de souscription (en euros)
24/05/2011	28/06/2011	365 308	209 190	142 952	15	28/06/2013	28/06/2017	7,83

Chaque option donne droit à une action de la Société à l'intérieur de la période d'exercice définie par le règlement du plan, soit pendant une période courant du 28 juin 2013 au 28 juin 2017.

Les options seront caduques et ne pourront plus être exercées après l'expiration de cette période d'exercice.

Chaque bénéficiaire d'options ne pourra exercer tout ou partie des options et acquérir les actions correspondantes que sous réserve de la réalisation des conditions décrites dans le règlement adopté par le Conseil, tenant à la présence du bénéficiaire au sein du Groupe et à l'atteinte d'objectifs de

performance en termes de valeur économique moyenne du Groupe Consolidé au cours des exercices 2011 et 2012.

Ces actions seront incessibles pendant une période de quatre ans à compter du 28 juin 2011 et inscrites dans un compte nominatif spécial bloqué tenu par l'établissement teneur de comptes dans les conditions et sous réserve des exceptions prévues par le Règlement du plan.

Les actions achetées seront des actions existantes que la Société aura préalablement rachetées dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-185 du Code de commerce, le Conseil a décidé que les dirigeants mandataires sociaux devront conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions 15% des actions issues de l'exercice des options qui leur sont consenties.

Sont concernés par cette mesure Monsieur Philippe DIZIER, Directeur Général et Monsieur Thierry RIVEZ, Directeur Général Délégué, bénéficiaires respectivement de 114.104 et 95.086 options d'achat d'actions.

Fait à Vérac
Le 27 mars 2012

Le Conseil d'administration